



Politique culturelle n° C-2021-1236 de la Ville de Trois-Rivières

1. MISE EN CONTEXTE

Cette politique culturelle remplace la Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières, révisée pour la dernière fois en 2010.

Le pouvoir de l'art et de la culture dans la société est déterminant dans l'histoire de l'humanité, et grâce à la sensibilité du langage artistique, une vision du monde se manifeste dans différentes disciplines qui ont recréé et mis en lumière une grande diversité d'héritage et de patrimoine culturel, et ce, tout au long des siècles et sur tous les territoires de la Terre.

L'art et la culture ont un véritable pouvoir de transformation et d'enrichissement de la société qui réside dans la capacité que nous avons de ressentir, penser et créer librement et spontanément, sans les conditions éthiques, sociales, religieuses et économiques imposées. Ils favorisent également la création d'espaces de réflexion citoyenne participative au service du bien commun.

Trois-Rivières est vivante grâce aux personnes, aux idées et aux lieux qui la composent. Deuxième plus ancienne ville du Québec, elle profite d'une riche histoire, d'un patrimoine unique, d'une proximité avec la nature dont deux majestueux cours d'eau qui continuent d'infléchir son développement dans l'ensemble de la région de la Mauricie.

Trois-Rivières se démarque par la vivacité de son milieu culturel, l'engagement de ses organismes et la créativité de ses artistes, qui contribuent à la construction d'une mémoire collective et d'une culture vivante. Elle jouit aussi d'une présence grandissante de différentes communautés culturelles sur son territoire, dont celles des Premières Nations, qui enrichissent la culture locale.

Par l'adoption de sa nouvelle politique culturelle, Trois-Rivières réaffirme l'importance qu'elle accorde à la culture. Elle contribue ainsi à développer un puissant sentiment d'appartenance et de fierté chez sa population et par le fait même, à augmenter sa qualité de vie.

Cette politique est la boussole qui guidera les actions à entreprendre au cours des prochaines années. Elle véhicule une vision à long terme pour l'intervention municipale en matière de culture. Elle établit les priorités et positionne la municipalité comme une intervenante clé pour le développement culturel.

Dans la dernière décennie, de nombreux changements sont survenus au niveau culturel, social et économique à Trois-Rivières. Cette nouvelle mouture de la politique culturelle s'appuie sur les forces et les acquis de la Ville tout en répondant aux défis qui se poseront dans l'avenir. Elle est le

fruit d'une démarche de réflexion inclusive réalisée avec la population, les artistes, ainsi qu'avec les organismes culturels et communautaires œuvrant sur le territoire.

Cette politique en chapeaute d'autres qui spécifient comment interviendra Trois-Rivières dans certains secteurs culturels particuliers, dont la Politique du patrimoine, la Politique sur l'art public ainsi que la Politique sur la gestion de la collection d'œuvres d'art de la Ville de Trois-Rivières¹. Elle s'inscrit aussi en complémentarité avec les autres grandes politiques municipales².

Trois-Rivières reconnaît la culture comme l'un des principes directeurs de son développement durable. Dans ses interventions culturelles, la Ville souhaite répondre aux besoins actuels de la population sans compromettre ceux des générations futures. Le développement culturel s'effectue en harmonie avec les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement de la communauté locale.

Trois-Rivières s'inspire de l'Agenda 21 de la culture en favorisant entre autres le droit, l'accès et la participation pour toute la communauté à la culture. Une préoccupation centrale portée par cette politique est de permettre à toute personne, peu importe son profil sociodémographique, sa condition sociale ou ses particularités, d'accéder et de participer pleinement à la vie culturelle. La politique rejoint également les objectifs de la vision Vers Trois-Rivières 2030. Conformément à cette vision ambitieuse, l'offre culturelle est centrée sur les besoins de la communauté trifluvienne.

Cette politique reconnaît la place prépondérante qu'occupent les technologies dans notre société. Le numérique est dorénavant bien présent dans le secteur culturel, ce qui engendre des transformations profondes : il est autant un outil de création et de production culturelle que de diffusion de la culture. Ainsi, la Ville de Trois-Rivières tient compte de ce contexte global favorable au numérique dans la formulation de sa nouvelle politique.

Démarche d'élaboration

La conception de la présente politique culturelle repose sur plusieurs sources d'information. Un portrait sociodémographique de la population trifluvienne et une analyse documentaire ont servi de fondement à la réflexion. Tout au long de la démarche, la Ville de Trois-Rivières a travaillé en collaboration avec la population, les artistes, les intervenantes et les intervenants culturels et communautaires, de même qu'avec certains membres de l'équipe municipale et d'autres collaboratrices et collaborateurs clés. Ceux-ci ont permis d'enrichir et d'alimenter le contenu de la politique culturelle.

¹ Le patrimoine, l'art public et la collection d'œuvres d'art ayant leur propre politique, peu de références spécifiques quant à ces champs d'action se retrouvent dans la présente politique.

² Liste présentée à l'Annexe 2.

Ce processus consultatif visait à mieux comprendre leurs valeurs, leurs expériences et leurs priorités en matière de culture. Un comité de révision composé de 24 personnes provenant de divers horizons a été nommé pour offrir une rétroaction régulière sur l'avancement des réflexions. Plusieurs moyens de contribuer à la démarche ont été mis en place.



Au total, ce sont 80 personnes et 28 organismes qui ont participé à plus de 15 rencontres dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle trifluvienne. Ces actrices et acteurs du milieu ont été rencontrés à plusieurs reprises.

2. DÉFINITIONS

« Accessibilité universelle »

L'accessibilité universelle est la qualité d'une activité, d'un événement ou d'un service qui ne pose aucune barrière à la participation. L'accessibilité possède au moins cinq dimensions : *financière, physique, spatiale, sociale et culturelle*.

« Agenda 21 de la culture »

En 2004, l'association mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) fait paraître l'Agenda 21 de la culture. Il s'agit d'un document international qui établit des principes et des engagements pour les villes et les gouvernements locaux en matière de développement culturel. CGLU publie en 2015 un guide pratique sur l'Agenda 21 de la culture destiné aux municipalités et villes, ce qui augmente la portée du mouvement à travers le monde.

« Arts »

Diverses disciplines de création artistique destinées à produire chez une personne un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique. Comprend notamment, mais sans s'y limiter, les arts visuels, les arts de la scène et la musique, la littérature, la sculpture, l'architecture, le cinéma, les arts numériques et les arts multimédias.

« Citoyenneté culturelle »

La citoyenneté culturelle permet aux individus de s'approprier les moyens de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. L'individu est tout autant spectateur et consommateur que créateur et diffuseur. La citoyenneté culturelle contribue à la construction du lien social et favorise la rencontre et le dialogue avec l'autre.

« Corporation des événements de Trois-Rivières »

Relevant de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, la Corporation des événements de Trois-Rivières a le mandat de gérer les opérations de l'Amphithéâtre Cogeco et de contribuer au dynamisme culturel de la ville en organisant des événements. Elle offre une programmation variée et multidisciplinaire qui attire chaque année de nombreux touristes.

« Culture »

La culture d'un groupe de personnes est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui les caractérisent. Elle englobe les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances, les langues, les connaissances et les savoir-faire. Le patrimoine et les arts constituent la facette visible de la culture.

« Culture Trois-Rivières »

Relevant de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, Culture Trois-Rivières a notamment des mandats de gestion de programmes d'activités et de gestion d'équipements culturels tels que la salle J.-Antonio-Thompson, le Centre d'exposition Raymond-Lasnier et le musée Boréal, soutient les organismes culturels et contribue de façon importante à la mise en œuvre de la Politique culturelle de Trois-Rivières. Culture Trois-Rivières a pour mission de développer, promouvoir et rendre accessible l'offre culturelle et artistique afin de contribuer au mieux-être et au développement de la communauté trifluvienne.

« Développement durable »

Le développement durable répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs en respect de la réalité trifluvienne. Ce développement intègre de façon indissociable les dimensions environnementales, sociales et économiques aux activités municipales. La culture constitue l'un des principes directeurs du développement durable à Trois-Rivières.

« Diversité »

La diversité renvoie aux particularités qui composent l'ensemble d'une population. Cette diversité se retrouve sous plusieurs formes : culturelle, ethnique ou de pays d'origine, de condition sociale, linguistique, cognitive, fonctionnelle, corporelle, sexuelle, de genre ou encore générationnelle. Le concept de diversité reconnaît que chaque individu est unique et valorise les différences individuelles.

« Entente de développement culturel »

Les ententes de développement culturel (EDC) reposent sur un partenariat privilégié entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et les instances municipales. L'EDC tient compte des particularités locales en matière d'actions culturelles et permet le financement de projets de développement et de consolidation d'actions culturelles. À Trois-Rivières, non seulement la Ville prend part au financement avec le MCC, mais des partenaires de divers horizons sont invités à y contribuer.

« Intervenante et intervenant culturel »

Personne qui agit pour le développement culturel trifluvien.

« Médiation culturelle »

La médiation culturelle intervient dans le domaine social et culturel. Par le biais d'outils et de tiers, la médiation culturelle favorise la rencontre entre la population, les oeuvres et les artistes. Elle s'inscrit dans une volonté d'accroître l'inclusion et la cohésion sociale, l'apprentissage et l'engagement citoyen.

« Patrimoine »

Le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. Le patrimoine de Trois-Rivières se décline en plusieurs types, dont le patrimoine archéologique, immatériel, immobilier, mobilier et paysager.

« Pratiques culturelles »

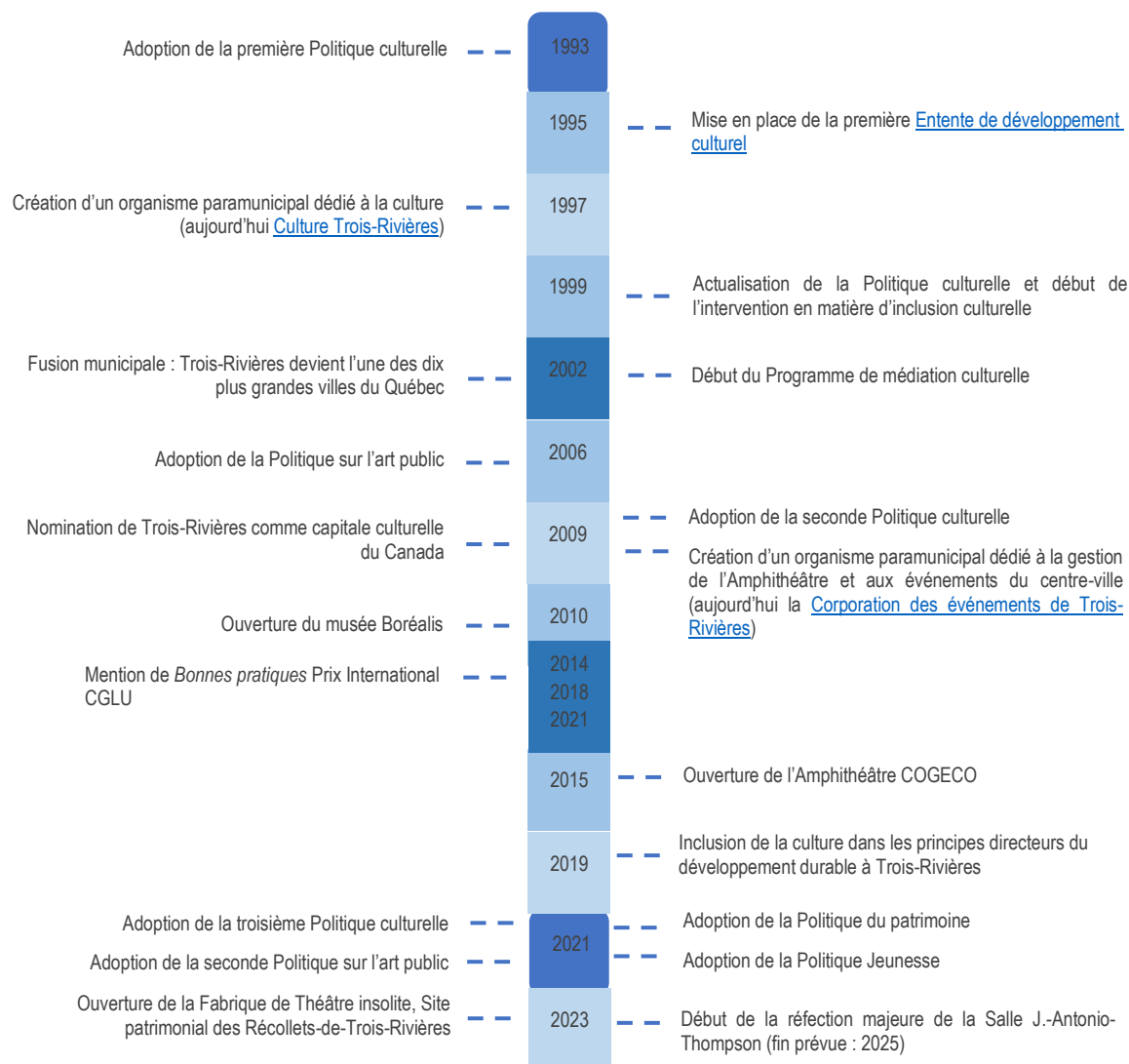
Les pratiques culturelles regroupent les formes de consommation et de participation à la vie culturelle, qu'elles soient réalisées dans un cadre professionnel ou amateur.

« Vitalité culturelle »

S'inscrivant dans une perspective de développement durable, la vitalité culturelle correspond à l'ensemble des pratiques, des activités et des actions culturelles qui constituent une offre riche et diversifiée. La participation de la communauté est partie intégrante de la vitalité culturelle.

3. ÉTAT DE SITUATION**De la première politique culturelle à aujourd'hui : les jalons de l'intervention municipale**

L'histoire de la Ville de Trois-Rivières est empreinte de la présence prépondérante des arts et de la culture. Ses citoyennes et ses citoyens se définissent à travers une histoire et une identité locales riches. Habitée et fréquentée par de nombreux artistes, artisanes et artisans, poètes, écrivaines et écrivains, la culture trifluvienne se vit sous diverses formes. Grâce à ses initiatives novatrices et à l'apport incontournable des artistes et des organismes culturels, la Ville de Trois-Rivières est devenue au fil du temps une source d'inspiration et bénéficie d'un rayonnement international. La ligne du temps présente les principaux jalons de l'intervention municipale réalisée au cours des dernières années.



Leviers culturels

Au moment d'adopter cette politique, la Ville de Trois-Rivières s'appuie sur de nombreux leviers en matière de culture. Ces leviers existent grâce à l'engagement des organismes et de la population.

L'intervention municipale

Trois-Rivières reconnaît l'importance de la culture dans les décisions qu'elle prend. Chaque année, elle investit dans le milieu culturel pour favoriser son développement. Par son leadership, sa vision proactive et ses initiatives avant-gardistes, elle bénéficie d'une reconnaissance provinciale, nationale et internationale.

Le milieu culturel

Le milieu culturel trifluvien est très dynamique et est animé par des organismes, des intervenantes et des intervenants culturels et des artistes engagés, innovants et audacieux. Des partenariats forts se consolident entre ces différents partenaires. Ils déploient des efforts de conservation et de mise en valeur du patrimoine et font rayonner les expressions artistiques actuelles. La population trifluvienne dispose d'infrastructures et d'équipements culturels diversifiés : bibliothèques, musées, salles d'exposition et de spectacles ponctuent le territoire. Trois-Rivières abrite également plusieurs lieux historiques et patrimoniaux d'importance. Ville riveraine, elle profite d'une proximité avec la nature et de majestueux cours d'eau. Cet avantage se reflète, entre autres, à travers des aménagements qui lient la culture au fleuve.

La vie culturelle citoyenne

De nombreux événements d'envergure et d'autres plus intimistes jalonnent le calendrier culturel trifluvien. L'histoire locale est aussi valorisée dans l'espace public. L'accessibilité aux activités culturelles pour toute la communauté, en particulier pour les jeunes et les familles, est préconisée. En plus d'encourager les échanges entre la population et les artistes, une place importante est accordée aux maillages entre culture et éducation.

Rôles de la Ville de Trois-Rivières en culture

Pour favoriser la vitalité culturelle de son territoire, la Ville de Trois-Rivières entend jouer trois grands rôles distincts : leader, facilitatrice ainsi que gestionnaire.

Dans son rôle de **leader**, la Ville de Trois-Rivières s'engage à reconnaître l'importance de la culture dans ses politiques et dans ses décisions. Elle œuvre en concertation avec le milieu trifluvien et compte sur les forces de chacun et chacune de ses partenaires. Pour demeurer à l'avant-garde, Trois-Rivières intervient pour connaître et appliquer les bonnes pratiques et les plus récentes tendances.

Dans son rôle de **facilitatrice**, la Ville de Trois-Rivières soutient les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels ainsi que les artistes qui animent son territoire. En leur offrant des ressources et de l'accompagnement, la Ville de Trois-Rivières soutient l'action de son milieu culturel pour qu'il puisse s'épanouir pleinement. Elle demeure proactive face aux défis vécus par les parties prenantes du milieu culturel et favorise l'émergence et la mise en valeur du talent trifluvien.

Dans son rôle de **gestionnaire**, la Ville de Trois-Rivières entend continuer d'offrir une grande variété d'activités culturelles accessibles à l'ensemble de la population. Elle assure la programmation et le maintien du réseau des bibliothèques, de plusieurs lieux de patrimoine, d'infrastructures artistiques diversifiées et d'une collection d'œuvres et d'art public.

4. GRANDS OBJECTIFS

Les grands objectifs de la politique culturelle guideront les décisions prises dans les années à venir. Ils s'inscrivent en réponse aux enjeux globaux de la culture, lesquels sont ressentis

localement dans le milieu trifluvien. La poursuite de ces objectifs se fera à travers les orientations et les engagements pris par la Ville de Trois-Rivières dans le cadre de cette politique.

Encourager la citoyenneté culturelle

Chaque personne a droit d'accéder et de participer pleinement à la vie culturelle, peu importe sa condition socioéconomique, son âge, ses origines ou ses particularités. À Trois-Rivières, les citoyennes et les citoyens jouent un rôle central en culture, que ce soit à titre de spectateur, de consommateur, de créateur ou de diffuseur. La Ville de Trois-Rivières œuvre afin que chaque personne puisse participer activement à la vie culturelle de sa communauté et profiter de la richesse des arts et du patrimoine trifluviens.

Favoriser la vitalité culturelle

La vitalité culturelle se traduit par la présence d'organismes, d'intervenantes et d'intervenants culturels ainsi que d'artistes qui conçoivent et animent une offre riche et diversifiée. La participation citoyenne proactive et l'appui de la communauté sont des conditions gagnantes à l'atteinte d'une vie culturelle florissante. La Ville de Trois-Rivières mise sur la pluralité des événements et des activités conjuguant envergure internationale et intimisme local. Finalement, elle œuvre afin d'offrir les conditions nécessaires au maintien et à la croissance de cette vitalité culturelle.

Promouvoir la diversité culturelle

La Ville de Trois-Rivières reconnaît la richesse qu'apporte la diversité de sa population à la vie de son territoire. Par son offre culturelle, la Ville de Trois-Rivières prône l'inclusion et l'accessibilité afin que chaque personne puisse entretenir de manière autonome une vie culturelle active et puisse partager sa propre vision du monde.

Se développer durablement

Le développement durable est intrinsèquement lié à la culture. Les droits culturels, le patrimoine, la diversité et la créativité en sont des composantes centrales. De plus, la culture constitue un levier essentiel pour répondre aux préoccupations environnementales, sociales et économiques. Par son intervention culturelle, la Ville de Trois-Rivières contribue à la création de conditions propices à un développement local durable.

Se rapprocher des Premières Nations

Bien avant sa fondation en 1634, le territoire trifluvien était habité par les communautés des Premières Nations. Leur présence sur le territoire a marqué l'histoire locale et demeure une réalité contemporaine que l'on se doit de découvrir et de reconnaître davantage. À l'occasion du renouvellement de sa politique culturelle, la Ville de Trois-Rivières énonce sa volonté de se rapprocher des communautés des Premières Nations et de travailler de concert avec elles afin de contribuer à l'atteinte de leurs attentes et leurs aspirations.

5. VISION

À Trois-Rivières, chaque citoyenne et citoyen peut être acteur et ambassadeur de la culture, du patrimoine et de l'histoire locale.

À Trois-Rivières, la culture rayonne et contribue à la qualité de vie et au bien-être des citoyennes et des citoyens grâce à l'apport essentiel des organismes culturels, des intervenantes et des intervenants culturels et des artistes.

À Trois-Rivières, la culture est un levier fondamental à l'essor social, économique et environnemental de la ville. Elle est indispensable au développement durable.

À Trois-Rivières, l'audace et l'innovation sont privilégiées pour enrichir une vie culturelle diversifiée et dynamique.

6. ORIENTATIONS ET ENGAGEMENTS

La Ville de Trois-Rivières a retenu six orientations en matière d'intervention culturelle. Elles représentent les stratégies qu'utilisera la Ville pour aider au développement de son milieu culturel dans les prochaines années. Chacune des orientations est accompagnée d'un certain nombre d'engagements plus précis, qui guideront les actions concrètes de l'administration municipale.

Orientation 1 : Offrir aux citoyennes et aux citoyens des opportunités variées de participer à la culture

La Ville de Trois-Rivières génère des opportunités pour sa population de s'exprimer créativement, de s'initier aux arts et de jouir d'une vie culturelle active. L'offre culturelle embellit l'entièreté du territoire, son centre-ville comme chacun de ses quartiers. Trois-Rivières considère et célèbre la diversité tout en promouvant une accessibilité et une participation démocratisée à la culture.

Engagements³

- Développer, en partenariat avec le milieu culturel, une programmation culturelle variée, accessible, qui anime l'ensemble des secteurs de la ville et qui permet à la population d'y participer selon le rôle qui lui plaît.
- Favoriser la participation citoyenne dans le développement culturel du territoire.
- Valoriser et soutenir les initiatives culturelles citoyennes.

Orientation 2 : Soutenir les organismes culturels, les intervenantes et les intervenants culturels, ainsi que les artistes locaux

La Ville de Trois-Rivières soutient et encourage les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels locaux ainsi que les artistes afin qu'ils expriment leur plein potentiel. Cet appui est orienté autant vers l'amélioration des conditions liées à la pratique des arts que vers les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels.

³ Les engagements sont présentés par ordre alphabétique et non par ordre d'importance.

Engagements

- Accompagner et inciter le milieu culturel à adopter des pratiques durables et écoresponsables.
- Accompagner et soutenir les actrices et acteurs du milieu culturel trifluvien en tenant compte de leurs besoins respectifs en matière de fonctionnement au quotidien et de développement.
- Identifier et promouvoir les formes de soutien disponibles qui répondent aux besoins des actrices et acteurs culturels.
- Soutenir les initiatives développant des créneaux artistiques et patrimoniaux distinctifs.

Orientation 3 : Placer les éléments culturels d'intérêt⁴ au cœur de la planification et de l'aménagement du territoire trifluvien

À Trois-Rivières, l'aménagement et la planification du territoire sont guidés par un projet collectif axé sur la qualité des milieux de vie et l'aménagement culturel du territoire. La mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ainsi que l'intégration de l'art contribuent à rehausser le sentiment d'appartenance et d'identité envers sa ville. L'innovation et la créativité mettent en valeur l'histoire de la communauté trifluvienne et les particularités locales afin d'inspirer la fierté de la population et de contribuer à l'augmentation de leur qualité de vie.

Engagements

- Intégrer davantage, de façon éphémère et permanente, les arts et le design au sein des espaces publics.
- Poursuivre et augmenter les efforts pour donner aux différents secteurs de la ville un caractère unique ancré dans l'histoire, le patrimoine et la culture de proximité.

Orientation 4 : Diffuser, promouvoir et faire rayonner l'offre culturelle

La circulation de l'information est un élément clé dans la diffusion, la promotion et le rayonnement de la culture trifluvienne. La Ville de Trois-Rivières contribue à fournir à sa population l'information nécessaire afin qu'elle puisse pleinement participer à la vie culturelle. Trois-Rivières appuie les organismes culturels et les artistes dans l'atteinte d'une visibilité accrue autant au niveau local qu'international.

Engagements

- Contribuer à la visibilité et au rayonnement des organismes culturels et des artistes locaux.
- Promouvoir, en partenariat avec d'autres organisations du territoire, la diversité artistique et culturelle afin qu'elle rayonne à Trois-Rivières jusqu'à l'international.

Orientation 5 : Faire de la culture un vecteur d'intégration, de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de vie citoyenne

La culture joue un rôle déterminant dans le développement social de la communauté trifluvienne. Elle contribue à faire de Trois-Rivières une ville où la vie est agréable et enviable. Par ses initiatives, la Ville de Trois-Rivières renforce le tissu social en créant un sentiment d'appartenance et une identité collective. Elle met à profit la culture pour favoriser le bien-être citoyen.

⁴ Patrimoine bâti, architecture, art public, paysage naturel

Engagements

- Développer les bibliothèques comme actrices de proximité privilégiées.
- Implanter un processus d'échange continu avec les membres des Premières Nations dans le but de connaître leurs attentes et leurs aspirations.
- Privilégier la médiation culturelle comme méthode d'intervention.
- Soutenir les initiatives culturelles innovantes et distinctives qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité trifluvienne, notamment auprès de la communauté néo-trifluvienne.

Orientation 6 : Promouvoir le développement économique par la culture

La culture occupe une place importante dans l'économie locale et contribue à son développement. La Ville de Trois-Rivières promeut la culture comme un facteur d'attraction. Elle mise sur sa population, ses artistes et ses organismes pour faire de Trois-Rivières une ville qui se distingue par sa culture. Elle contribue aussi à la mise en place d'un environnement, d'infrastructures et d'équipements qui permettent le plein déploiement de l'offre culturelle.

Engagements

- Accompagner et favoriser les partenariats entre le milieu culturel et celui des affaires afin de faire éclore des collaborations et des projets mutuellement bénéfiques, structurants et innovants.
- Confirmer le statut du centre-ville comme quartier culturel attractif afin d'en assurer la vitalité.
- Intégrer les arts et la culture dans les politiques de développement et de diversification économique de la ville.
- Maintenir et valoriser les infrastructures municipales qui accueillent l'offre culturelle.

7. DISPOSITIONS FINALES ET DIVERSES

7.1 Les annexes I et II font partie intégrante de la présente politique comme si elles étaient ici reproduites au long.

7.2 La présente politique abroge la Politique culturelle n°C-2010-129 adoptée lors de la séance du Conseil du 15 février 2010.

7.3 La présente politique entre en vigueur et a effet dès son adoption.

8. CRÉDITS

Rédaction L'Escabeau.

Édicté à la séance du Conseil du 21 septembre 2021..

ANNEXE I

HISTOIRE DE LA CULTURE À LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES***Trois-Rivières, une ville consolidée***

Avant la décennie 1990, l'activité économique trifluvienne reposait principalement sur les industries papetières et manufacturières. Depuis, celle-ci a grandement évolué vers le secteur tertiaire. Restauration, hébergement, services professionnels dominent maintenant le paysage économique de la Ville de Trois-Rivières. Face à ce changement, la culture apparaît comme un moteur de développement pour la ville. L'adoption d'une première politique culturelle en 1993 marque la naissance politique de cette volonté. Cette nouvelle politique est le point de départ de plusieurs initiatives visant à faire de la culture un vecteur de développement économique et social.

Trois-Rivières se démarque sur le plan culturel

L'année 2009 est une année phare pour Trois-Rivières. À l'occasion de son 375^e anniversaire, elle se voit remettre la mention de « Capitale culturelle du Canada ». De ce fait, elle devient la première ville québécoise à se voir décerner un tel honneur. Cette nomination est le résultat de la vitalité culturelle et du dynamisme qui animent et font rayonner son territoire et ses artistes. La Ville de Trois-Rivières jouit également d'infrastructures culturelles de pointe. Des événements majeurs ponctuent régulièrement le calendrier trifluvien. L'année 2009 marque également l'adoption d'une seconde politique culturelle intitulée « La culture : une question capitale ». Cette deuxième politique pour la culture donne un nouvel élan à l'essor culturel de la Ville de Trois-Rivières.

La culture au cœur de la communauté trifluvienne

Au lendemain de l'adoption de cette seconde politique culturelle, Trois-Rivières renouvelle sa volonté de favoriser l'accès et la participation du plus grand nombre de personnes à la vie culturelle en faisant appel, entre autres, à la médiation culturelle comme stratégie d'intervention privilégiée. De plus, de nouvelles infrastructures culturelles d'importance voient le jour sur le territoire trifluvien. La population de Trois-Rivières continue de bénéficier de la présence active de plusieurs dizaines d'organismes culturels. Ceux-ci se consacrent à la réalisation de missions culturelles diversifiées passant du théâtre, à la musique, aux arts visuels sans oublier le cinéma, le milieu muséal et la diffusion du patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. En 2019, la Ville de Trois-Rivières se démarque, une fois de plus, sur le plan international en étant reconnue lors du 3^e sommet mondial pour la culture de l'organisme mondial Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Les pratiques de la Ville de Trois-Rivières y sont citées en exemple. Il s'agit d'une reconnaissance importante qui confirme le bien-fondé des efforts déployés. Cette même année, la culture est également reconnue comme l'un des piliers du développement durable.

Au cours des deux dernières décennies, la Ville de Trois-Rivières a su se positionner comme leader culturel. Cette dernière détient une identité forte et une population active, passionnée et avide de culture. Cette troisième politique culturelle repose sur des assises solides de l'expérience acquise au cours des vingt années précédentes.

ANNEXE II

**LISTE DES POLITIQUES ET AUTRES OUTILS DE PLANIFICATION
COMPLÉMENTAIRES À LA POLITIQUE CULTURELLE**

- Politique n° C-2014-0620 d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants
- Politique n° CE-2017-0378 de développement des collections du Service des bibliothèques de Trois-Rivières
- Politique n° C-2019-0204 de développement durable
- Politique n° C-2016-1020 de développement social
- Politique n° C-2021-1234 d'admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières
- Politique n° C-2021-0439 jeunesse
- Politique n° CE-2020-0531 sur la gestion de la Collection d'œuvres d'art de la Ville de Trois-Rivières
- Politique n° C-2006-163 sur l'art public
- Politique n° C-2021-1001 sur le patrimoine
- Plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin 2019 – 2035
- Vision vers Trois-Rivières 2030